

DREAL Languedoc-Roussillon

DCE / N2000 Quelles synergies locales ? Gabriel Lecat



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon
septembre 2010 – ENACT

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

DCE / SDAGE

- ◆ DCE 23 octobre 2000 : **Une politique communautaire de l'eau, durable et intégrée recherchant la protection et la gestion « écologiquement viable » des eaux**

4 Objectifs : non dégradation, atteindre bon état 2015, réduire substances prioritaire et supprimer rejets substances dangereuses, respect des normes dans les zones protégées

- ◆ SDAGE 2010-2015 = plan de gestion de la DCE à l'échelle d'un district hydrographique

Orientations générales, objectifs de bon état et programme de mesures associées.

- ◆ SAGE : Planification concertée à l'échelle bassin-versant, fixe stratégie, et précise cadre réglementaire police de l'eau

- ◆ Contrat : démarche de programmation financière contractuelle et concertée

Des convergences DCE / N2000

◆ Des objectifs communs

Atteinte bon état DCE concourt au bon état de conservation

Respect du bon état de conservation dans les sites N2000 pertinents dans le domaine de l'eau

◆ Des zonages réglementaires qui se recoupent

Registre des zones protégées DCE comprend les sites N2000 pertinents dans le domaine de l'eau (restreint aux seuls ZSC et ZPS)

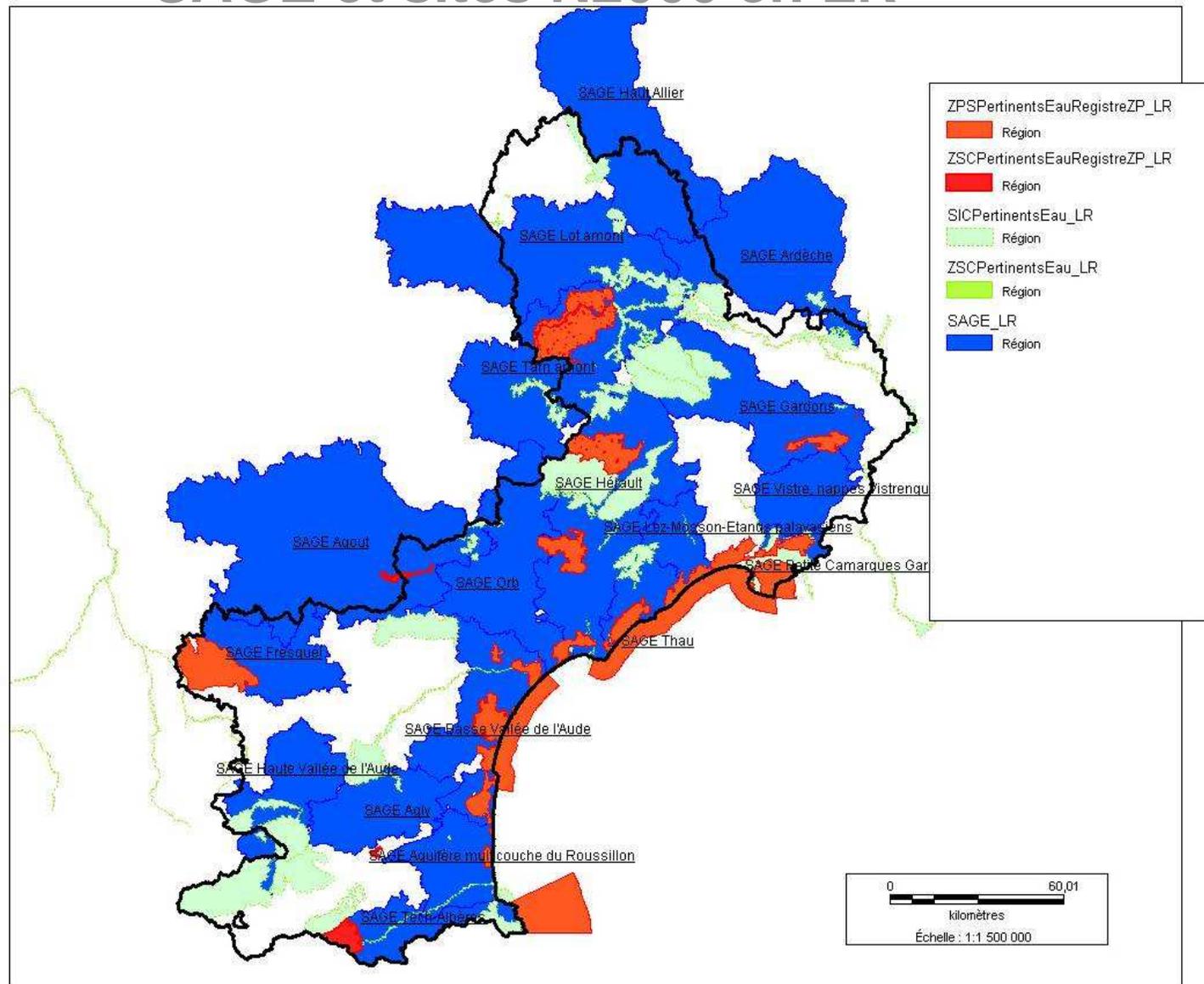
Superposition des sites d'intérêt communautaire pertinents dans le domaine de l'eau avec des démarches SAGE ou Contrats

◆ Des moyens communs

Atteinte des objectifs DCE dans les zones protégées N2000 repose sur les DOCOB

Mise en place et animation/suivi des DOCOB inscrites en LR comme mesures de base du programme de mesures du SDAGE

SAGE et sites N2000 en LR



Des spécificités

◆ *Suivi et évaluation*

Approche de l'évaluation N2000 plus fine que l'approche retenue par le programme de surveillance pour la DCE

Pas encore de qualification du bon état de conservation à l'échelle des sites

◆ *Périmètres*

Des périmètres des sites N2000 pas toujours pertinents pour enjeux ressource et milieux aquatiques : linéaire cours d'eau / BV

Des liens pas toujours explicites à percevoir entre sites N2000 et masses d'eau souterraine

Des synergies à développer pour l'articulation des démarches DOCOB / SAGE

Échanges pour l'élaboration des diagnostics SAGE- contrats/DOCOB

- *Coordination des actions pour la préservation des ZH*
 - *Satisfaire les attentes spécifiques des deux démarches*

Mise en œuvre des plans d'action (DOCOB / contrats de rivière/lagune)

- *Mise en cohérence des actions*
- *Articulation des financements*

Prise en compte de N2000 dans l'évaluation environnementale des SAGE

Merci pour votre attention

